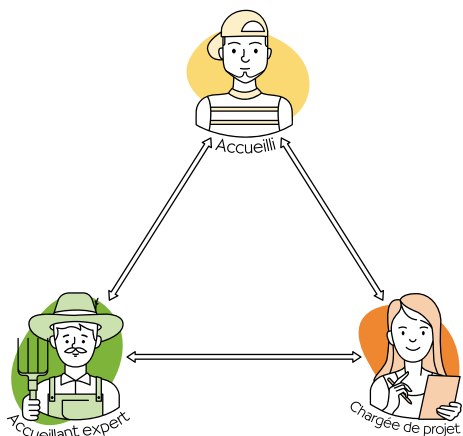




En bref

- Gratuité du projet.
- 17 ans et plus.
- Projet à la demande de l'accueilli. Il n'y a pas d'obligation.
- 3 jours d'essai en début d'inclusion.
- Accompagnement de 4h.
- L'accueilli est accompagné par le porteur de projet ou en semi-autonomie
- Collation offerte à la demande.
- Repas de midi à charge de l'accueilli.
- Évaluation annuelle réalisée par l'accueillant expert, l'accueilli et la chargée de projet.



Éditrice responsable : Anne-Laure Georis - Rue Vert-Vinàve, 60 - 4041 Valtem

Nos coordonnées

TerraVia

Motorium Saroléa,
rue St Lambert 84 - 4040 Herstal

Stéphanie Palgen
s.palgen@aigs.be
0492/2708.20

Carole Van Hoye
c.vanhoye@aigs.be
0494/56.8915



Intervention 373 Coopération dans le domaine de la santé

"L'accueil nous a forcé à repenser notre manière de travailler, d'expliquer et de voir les choses, on adapte et ces adaptations nous facilitent la tâche après. Humainement, il y a une plus-value"

Sébastien, accueillant -expert de la « Badjave »



TerraVia

Agriculture sociale

"Je me vois autrement, je ne me reconnais plus, je me trouve bien, j'arrive le matin ici et je me sens bien - J'ai trouvé ma place ! Sérieusement je suis bien ! Je suis fier de moi !"

Fred, accueilli des « Pousses Poussent »



Qui ?

- Adultes en situation de handicap (intégration sur du moyen ou long terme)
- Jeunes de 17-18 ans en situation de handicap (stage découverte de 3 à 6 mois)
- Travailleurs du milieu rural.

Quoi ?

Activité en milieu rural :

- Maraichage
- Vignoble
- Houblonnière
- Élevage (bovin et fromagerie,)
- Service de protection de l'environnement
- Fruiticulture
- ...

Pourquoi ?

Accueillis :

- Amélioration de la santé mentale, sociale et physique.
- Apprentissage des techniques du milieu agricole.
- Découverte d'un environnement rural.
- Échange humain unique sortant les accueillis du monde institutionnel.
- Respect du rythme de la personne.
- Développement de l'autonomie.

Accueillants :

- Sortie de l'isolement.
- Rencontre des agriculteurs et des personnes en situation de handicap.
- Transmission des compétences.
- Défraiement.

